



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU de la séance du JEUDI 6 JUILLET 2017

L'An Deux Mille Dix Sept, le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Bruno CLEMENT, Maire.

Présents : M. CLEMENT Bruno, Mme DEBACHY Maryse, M. CARRINCAZEAX Gilles, M. FAURE Christian, Mme GIRAUDEAU Isabelle, Mme TRYZNA Dominique, M. LEMAIRE Frédéric, M. MENARD Eric, M. COUSTES Laurent, Mme LEMONNIER Marie-Christine, M. KONSCHELLE Josef, M. KESLER Jean, Mme BETILLE Lydia, Mme SOURNET Marie-Claude.

Absents ayant donné pouvoir : Mme FOURTON Florence à Mme DEBACHY Maryse, M. DARME Patrick à M. CLEMENT Bruno, Mme VERDON Delphine à M. LEMAIRE Frédéric, Mme RASTOLL Fabienne à M. COUSTES Laurent, M. GOUAILLARDET Patrick à Mme BETILLE Lydia.

Secrétaire de séance : M. MENARD Eric

I – ADOPTION du PV de la SEANCE du 29 MAI 2017

ADOpte A L'UNANIMITE

II – DELIBERATION CADRE FIXANT LES MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU DOSSIER AU PUBLIC POUR TOUTES LES PROCEDURES DE MODIFICATION SIMPLIFIEES DU PLU

Le Conseil Municipal fixe les modalités de mise à disposition des projets de modification simplifiée suivantes :

- Mise à disposition du projet de modification et d'un registre d'observations en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- Mise à disposition du dossier sur le site Internet de la commune.

Le Conseil prend acte que cette délibération « cadre » sera applicable pour chaque modification simplifiée à venir du Plan Local d'Urbanisme.

ADOpte A L'UNANIMITE

III- CONTRAT CUI/ CAE – SERVICE TECHNIQUE

Le Conseil Municipal approuve le recrutement d'un agent polyvalent des services techniques à **temps complet**, dans le cadre d'un contrat unique d'insertion de type « Contrat d'accompagnement dans l'emploi » (CUI/ CAE), **pour une durée de 1 an (renouvelable) à compter du 1^{er} septembre 2017.**

ADOpte A L'UNANIMITE

IV- TARIFS CAVEAUX

Le Conseil Municipal fixe les prix de vente de 3 caveaux (sans monument) tels que détaillés ci-dessous :

Capacité des caveaux	Nombre de caveaux concernés	Tarif unitaire
Caveau 3 places	2	2 000 €
Caveau 4 places	1	2 200 €

ADOpte à L'UNANIMITE

V- REMISE GRACIEUSE A UN PARTICULIER

Le Conseil Municipal décide d'accorder, à titre exceptionnel, une remise gracieuse à Mme GAGNOULET Juliette, à hauteur de **48 €** (frais TAP jeudis septembre 2016/ avril 2017).

ADOPTE A L'UNANIMITE

VI- CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN VIABILITE DE TERRAINS ET A LEUR INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la Convention relative à la mise en viabilité de 6 terrains à bâtir (sur la parcelle cadastrée n° 1858 B) et à leur intégration dans le domaine public, conclue avec la société FONCIER CONSEIL.

ADOPTE à L'UNANIMITE

VII- CONVENTION DE MEDIATION PROFESSIONNELLE EXTERNALISEE POUR LA RESOLUTION DES LITIGES

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la Convention de médiation professionnelle externalisée pour la résolution des litiges, conclue avec l'association ViaMédiation, **pour une durée de 1 an**, renouvelable.

ADOPTE à L'UNANIMITE

VIII- CONVENTION DE PARTENARIAT BIBLIO.GIRONDE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer à signer la Convention de partenariat Biblio.gironde, conclue avec le Département de la Gironde, **pour une durée de 3 ans**, renouvelable.

ADOPTE à L'UNANIMITE

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

Sans objet

COMPTE RENDU AFFICHE LE 11 JUILLET 2017